



La Pouponnière et l'Abri

La Fondation la Pouponnière et l'Abri a pour but d'œuvrer en faveur des enfants et plus particulièrement des jeunes enfants et de leurs familles, notamment en les accueillant dans le cadre de ses neuf institutions : cinq centres de vie infantine (CVE), deux internats d'accueil d'urgence, l'Accueil éducatif mères-enfants (AEME), l'Unité de prestations espace rencontre (UPER).

Dans le cadre d'un contrat à durée maximale en vue d'assurer le remplacement de la titulaire durant son congé maternité, nous recherchons pour le CVE La Forêt, à Prilly, un-e :

Educateur-trice de l'enfance ou ASE, remplaçant-e fixe à 50%

Tous les groupes (nursérie, trotteurs, moyens)

Missions et responsabilités

- En collaboration active avec les équipes éducatives, assurer un encadrement de qualité pour les jeunes enfants accueillis, en garantissant leur bien-être et leur sécurité

Profil recherché

- Formation d'éducateur-trice ES / HES ou d'ASE
- Première expérience en CVE
- Capacité de travailler avec toutes les tranches d'âge (4 mois à 5 ans)
- Excellente capacité d'adaptation, flexibilité, disponibilité
- Aptitude à s'adapter aux réalités familiales, culturelles et sociales
- Respect du devoir de discrétion et du cadre institutionnel
- Disponibilité au moins 4 jours par semaine (possibilité de travailler plus que 50% si souhaité)

Conditions de travail

- Opportunité de travailler dans une structure moderne bénéficiant d'un cadre agréable, avec des équipes dynamiques et autonomes
- Possibilité de participer au développement du secteur et de partager une richesse de contacts humains
- Avantages d'une grande structure (personnes ressources, possibilités de formations continues, etc.)

Entrée en fonction : 1^{er} novembre 2025 ou à convenir

Si, tout comme notre fondation, vous souhaitez cultiver les valeurs d'intégrité, d'esprit d'équipe, de professionnalisme, d'innovation et de développement, de respect et d'humanité, nous vous invitons à envoyer votre **dossier complet** (lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes), d'ici au 12 octobre 2025, [en cliquant sur ce lien](#).